



EXTRAIT CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2012

1°) 2012/32 Ponceuse : Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une ponceuse a été commandée à la Société GODARD pour un montant de 186.00€ HT soit 222.46€ TTC. Après en avoir délibéré, les membres acceptent.

2°)2012/33 Convention SAUR, Extension réseau d'Eau terrain M.Thiebault : M.le Maire informe l'assemblée du projet de renforcement et d'extension du réseau d'Eau potable rue du 8 mai 1945 sur le terrain de M.Thiebault. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les travaux proposés par le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Sens Nord Est et le financement selon les critères suivants :le montant des travaux est de 13 339€, la participation de M.Thiebault est de 5405€, celle de la commune de CUY de 3719€ et la participation du Syndicat de 4215€.

3°)2012/34 Délégation de signatures à deux agents: M.le Maire informe l'assemblée de la difficulté d'être toujours présent à la mairie pour des signatures de copies d'actes. Il propose aux membres de donner pouvoir aux deux secrétaires de mairie de signer toutes copies d'actes de naissance, mariage, etc...lors de ses absences. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

4°)2012/35 Concours des Maisons Fleuries, fixation des montants de bons d'achats : M.Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le concours communal des maisons fleuries a eu lieu en juillet 2011 et qu'il convient d'attribuer les récompenses. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les montants des bons d'achats de 40€ à 15€ pour un montant global de 212€. Mme Laugaudin Chantal fait part de la réunion se déroulant ce samedi 14 avril à la salle de convivialité à 18h00.

5°)Diagnostic pré-accessibilité avec M.Labalte: Mr le Maire fait part du rendez-vous prévu le mardi 17 avril 2012 à partir de 9h00 concernant l'accessibilité des bâtiments communaux aux handicapés. Ce diagnostic doit être effectué avant 2015.

6°)2012/36 Noms des rues du nouveau lotissement du lieu dit "La Fosse": Les membres, après en avoir délibéré, déterminent le nom des Rues du nouveau lotissement de la commune de CUY. Celui-ci se situe sur le lieu dit " la Fosse". Les rues du lotissement sont définies comme telles : -Rue du Soleil Levant : n° 1-3-5-7-9-11-13-15 -17 et Impasse des Bleuets : n°1-2-3-4-6 -8

6°)2012/37 Signalisation rue des Fontaines Saint Martin et rue Pierre Larousse : Le Conseil Municipal a décidé d'effectuer une signalisation dans ces deux rues pour la sécurité des enfants des écoles et des administrés. Un projet d'achat de panneaux de signalisation est en cours.

7°)2012/38 Approbation du compte de gestion AFR : Les membres, après en avoir délibéré, approuvent le compte de gestion de l'AFR.

8°)2012/39 Vote du Compte Administratif 2011 de la Commune : Le Compte Administratif 2011 de la commune fait apparaître les résultats définitifs suivants : Excédent d'investissement 92 734.01€ et Excédent de fonctionnement 185 434.41€ soit un total de 278 168.42€.

9°)2012/40 Approbation du Compte de Gestion 2011 de la Commune : Les membres, après en avoir délibéré, approuvent le compte de gestion de la commune 2011.

10°)2012/41 Affectation du résultat de la commune : Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M.DECLINCHAMP Frédéric, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 185 434.41€ et décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit : résultat de l'exercice 30 800.96€, résultat antérieur reporté à 154 633.45€(ligne 002 du ÇA 2011), résultat à affecter 185 434.41€ en report en fonctionnement R002 sur budget 2012 et solde d'exécution d'investissement, ligne 001 excédent d'investissement pour 92 734.01€.



EXTRAIT CONSEIL MUNICIPAL

11°)Vote du budget 2012 COMMUNE : Le budget primitif 2012 est voté à l'unanimité et s'équilibre à 649 475 € en section de fonctionnement et à 358 143€ en section d'investissement soit un total budget de 1 007 618€.

12°)2012/42 Vote du compte administratif Assainissement 2011 : Le Compte Administratif 2011 de l'assainissement fait apparaître les résultats définitifs suivants : Déficit d'investissement 5009.48€ et Excédent de fonctionnement 25 207.63€ soit un total de 20 198.15€.

13°)2012/43 Approbation du compte de gestion Assainissement 2011 : Les membres, après en avoir délibéré, approuvent le compte de gestion de l'assainissement 2011.

14°)2012/44 Affectation du résultat assainissement 2011 : Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M.DECLINCHAMP Frédéric, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 25 207.63€, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit : résultat de l'exercice 9449.79€, avec un résultat antérieur reporté (ligne 002 du ÇA) pour 15757.84€ et un résultat à affecter de 25 207.63€.Le solde d'exécution d'investissement (ligne 001 déficit d'investissement)de -5009.48€ est affecté en réserve au compte R1068 en investissement pour 5009.48€ et en report de fonctionnement en R002 la somme de 20198.15€ y est reporté sur le budget 2012.

15°) Vote du budget 2012 assainissement : Le budget primitif assainissement 2012 est voté à l'unanimité et s'équilibre à 93 503€ en fonctionnement et à 114 809€ en investissement soit un total budget de 208 312€.

16°) DIVERS :

La Fondation du Patrimoine : remercie la commune du don effectué pour l'église de Champigny-sur-Yonne,

Courrier Cuy Village en Fêtes : le Conseil Municipal donne son accord mais sous certaines conditions et restrictions (à rappeler dans le courrier réponse),

Courrier Bouygues : M. le Maire donne lecture du courrier reçu le matin même. Il demande à main levée l'opinion de chacun et propose que ce sujet soit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Course cycliste : la course de la CCYN se déroulera le dimanche 27 mai prochain et elle traversera une partie du village. M. le Maire demande des volontaires pour sécuriser la traversée ; M. COUSIN Gilles, M. DECLINCHAMP Frédéric, Mme BUFFARD Nadine, Mme GUILLET Françoise, Mme LAUGAUDIN Chantal et lui-même se proposent.

Tour de permanence des élections : un dernier point est fait.

Terrain multi-sports : à coté de la salle de convivialité : il a été constaté des dégradations importantes et le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé que si cela persistait; *le terrain serait interdit au public.* Jeunes gens ; merci de respecter ce lieu public et à vous parents; merci de les sensibiliser au respect des lieux publics.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22 h45.